

NO. I — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ART. I. — COMPOSITION FRANÇAISE.

Pédagogie. — A la page 181, nous avons signalé l'utilité de ce genre de travail, la nécessité d'une méthode, le choix des sujets à traiter.

C'est au maître évidemment à mettre en pratique la méthode : il doit être familiarisé avec les sources d'invention qui permettent de les indiquer aux élèves. Les enfants ont besoin d'apprendre à inventer et à ordonner les idées, les sentiments. Par malheur, ils ont à leur disposition bien peu de mots, et c'est par les mots qu'ils parviennent à penser.

Le travail de composition française ne sera utile, fécond, fructueux que s'il se fait *souvent* en public, au tableau noir. Et que l'on sache bien que le travail de *correction* d'une ou de plusieurs copies d'élèves devra se faire dans les conditions semblables.

A. — Sujets proposés.

Les jeux ou amusements. — Le jeu en général — les espèces de jeux au collège, au pensionnat, à l'école — les jeux d'enfants — la balle — les boules — le billard — le loto — le domino — le dé — les cartes — les échecs — les dames...

B. — Méthode.

1. — Le jeu en général.

— "Connaissez-vous des jeux?" — Oui... et l'on énumère quelques-uns.

— "Pourquoi le jeu?" — Parce que le jeu est un amusement qui met le corps en mouvement, qui apporte les plaisirs de la surprise, qui excite les intérêts les plus divers.

— "Pourquoi les enfants aiment-ils à jouer?" — La raison en est que les enfants aiment par nature le mouvement : autant le repos leur coûte et les ennuie, autant la vie les fait rire, parler, crier, s'épanouir au dehors. — De plus l'enfant se plaît dans la société de ses semblables, de ses jeunes camarades : il y a plaisir à se mettre en contact avec les voisins, à ouvrir les yeux et les oreilles sur leurs faits et gestes, sur leur langage. Le jeu a mille attraits divers : car, s'il y a des jeux pour les enfants, il en existe qui sont inventés pareux. — Qui ne voit d'ailleurs que l'enfant est d'instinct imitateur des grandes personnes, et qu'il se délecte à cette imitation dans ses jeux...

— Quelles sont les diverses sortes de jeux? — C'est la *division* en jeux corporels, jeux d'adresse, jeux de hasard. Il y a même les jeux intellectuels : bons mots, énigmes, charades. Les échecs et les dames sont des jeux de patience.

II. — Colin-maillard.

A ce jeu, un joueur, qui porte ce même nom, a les yeux bandés. Il doit, après qu'on l'a fait deux ou trois fois tourner sur lui-même pour le désorienter, essayer de saisir et de reconnaître ceux qui s'approchent de lui.

S'il y réussit, le joueur qu'il a pris le remplace. Pour éviter tout accident, on crie "casse-cou" ou colin-maillard, quand il s'avance dans une direction dangereuse.

Ce jeu a pris son nom d'un chevalier *Colin*, au pays de Liège, qui se servait d'un *maillet* dans les combats : d'où le nom de *mail-lard*. Il fut créé chevalier par Robert le Pieux, en 999. Dans une bataille, livrée au comte de Louvain, il eut les deux yeux crevés, et n'en continua pas moins de combattre.

III. — Le jeu de croquet.

Le jeu de croquet tient du billard et du mail.

Les joueurs sont partagés en deux camps ; armés d'un maillet de bois, ils poussent leur boule de façon à la faire passer sous une série d'arceaux et à la faire atteindre la première au but déterminé.

Ils s'efforcent en même temps, selon certaines règles, à en écarter les adversaires.

IV. — Le petit Savoyard — Paris.

1.

"J'ai faim ! Vous qui passez, daignez me secourir !
Voyez : la neige tombe, et la terre est glacée,
J'ai froid ; le vent s'élève et l'heure est avancée,
Et je n'ai rien pour me couvrir !

2.

Tandis qu'en vos palais tout flatte votre envie,
A genoux sur le seuil, j'y pleure bien souvent.
Donnez : peu me suffit ; je ne suis qu'un enfant ;
Un petit sou me rend la vie.

3.

On m'a dit qu'à Paris je trouverais du pain ;
Plusieurs ont raconté, dans nos forêts lointaines,
Qu'ici le riche aidait le pauvre dans ses peines ;
Eh bien ! moi je suis pauvre, et je vous tends la main.

Dans ce début — nouvelle phase de la vie du "Petit Savoyard," le poète expose les *raisons de l'aumône*, en vertu même de la misère de l'enfant : "faim... froid... pleurs"; et aussi, par antithèse avec les fortunés : "palais... à genoux... peu... un sou." — "riche... pauvre."

4.

Faites-moi gagner mon salaire.
Où me faut-il courir? dites, j'y volerai.
Ma voix tremble de froid. Eh bien! je chanterai,
Si mes chansons peuvent vous plaire.

5.

Il ne m'écoute pas! il fuit,
Il court à une fête — et j'en entends le bruit —
Finir son heureuse journée;
Et moi, je vais chercher, pour y passer la nuit,
Cette guérite abandonnée.

6.

Au foyer paternel quand pourrai-je m'asseoir?
Rendez-moi ma pauvre chaumière,
Le laitage durci qu'on partageait le soir,
Et, quand la nuit tombait, l'heure de la prière,
Qui ne s'achevait pas sans laisser quelque espoir!

L'enfant énumère toujours les *raisons* : "travail ou courses pour gagner un salaire"; ou bien chansons qui plaisent."

Puis, il observe la "vie heureuse" du riche qui termine le jour dans une "fête" — lui "dans une guérite."

Naturellement alors il songe à sa "pauvre chaumière" et au "lait caillé"; à l'heure de la prière qui console. — Cette dernière idée n'est pas bien amenée, ce semble : car il peut prier aussi bien à Paris.

7.

— "Ma mère, tu m'as dit, quand j'ai fui ta demeure :
— Pars, grandis et prospère, et reviens près de moi!
Hélas! et tout petit, faut-il que je meure
Sans avoir rien gagné pour toi!"

8.

Non, l'on ne meurt point à mon âge,
Quelque chose me dit de reprendre courage...
Eh! que sert d'espérer?... que puis-je attendre, enfin?
J'avais une marmotte : elle est morte de faim!" —

Jusqu'à là le drame est noué : le poète a excité la pitié pour son héros : le dernier trait est touchant, c'est l'image et les paroles de "sa mère."

Puis, le découragement s'empare de son âme : il récuise l'espérance, étant seul désormais, sans même sa "marmotte," compagne et compatriote qui a péri "de faim."

9.

Et, faible, sur la terre il reposait sur sa tête :
Et la neige, en tombant, le couvrait à demi,
Lorsqu'une douce voix, à travers la tempête,
Vint réveiller l'enfant par le froid endormi :

10.

— "Qu'il vienne à nous celui qui pleure,
Disait la voix mêlée au murmure des vents :
L'heure du péril est notre heure ;
Les orphelins sont nos enfants."—

11.

Et deux femmes en deuil recueillaient sa misère.
Lui, docile et confus, se levait à leur voix ;
Il s'étonnait d'abord. Mais il vit dans leurs doigts
Briller la croix d'argent au bout d'un long rosaire,
Et l'enfant les suivit en se signant deux fois.

La strophe neuvième peint en quelques traits la misère extrême de l'enfant épuisé... La Providence veille sur lui... Deux Sœurs de Charité vont lui servir de mère !

Le poète les fait parler, en termes généraux, simples mais sublimes ; on ne saurait mieux inventer, assurément.

Le drame se dénoue dans un portrait d'une grandiose naïveté : "docile, confus, s'étonne, regarde, se lève, voit la croix d'argent : l'enfant." C'est l'hospitalisation des enfants trouvés !

(A suivre.)

N° II. — HISTOIRE DU CANADA.

XVI. Leçon.

Le plus grand acte de barbarie de notre histoire. — La déportation des Acadiens et ses horreurs. — Vains prétextes pour justifier un grand crime.

1. — **Le plus grand acte de barbarie de notre histoire.**

C'est ainsi que plusieurs historiens ont appelé la déportation des Acadiens. Certains auteurs intéressés se sont efforcés de palier ce crime, en accusant les mœurs de l'époque, en dénaturant les faits. Non contents de rappeler les malheurs des Acadiens, ils les ont accusés d'être la cause de leur propre infortune, par leur imprudence, leur manque de loyauté. Mais l'histoire impartiale, en dépit de ces historiens serviles, considérera toujours la déportation acadienne, accompagnée de cruautés inouïes, comme un acte de barbarie sans nom.

2. — **La déportation des Acadiens et ses horreurs.**

Cornwallis avait préparé la cruelle déportation des Acadiens; il était réservé à Charles Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, de la faire exécuter quelques années plus tard.

Au commencement de septembre 1755, Lawrence, Winslow et autres officiers supérieurs anglais sommèrent les Acadiens de se réunir dans leurs églises, sous prétexte d'entendre la lecture d'une proclamation royale. Les portes des églises se referment sur les malheureux habitants. Les lâches qui les y ont attirés par la fourberie, le mensonge, les font cerner par des troupes cachées dans le voisinage, et transforment les temples en prisons. On leur annonce qu'ils sont prisonniers de guerre, que tous leurs biens sont confisqués, qu'ils seront expatriés dans les colonies anglaises. L'édit du roi se termine ainsi: "A savoir que toutes vos terres, vos habitations, vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués au profit de la couronne, et que vous-mêmes serez transportés dans d'autres pays."

C'est à la lettre que fut exécuté ce cruel édit. C'est au bout de la baïonnette que les prisonniers furent conduits aux navires qui les attendaient. Les bourreaux n'hésitèrent pas à séparer les femmes de leurs maris, à arracher les enfants des bras de leurs mères. Cent soixante jeunes gens ayant reçu l'ordre de s'avancer vers les navires, consentirent à s'embarquer à condition qu'on ne les sépa-

rât pas de leurs parents. Pour toute réponse un officier supérieur ordonna de charger à la baïonnette cette troupe de jeunes gens désarmés. Leurs mères se précipitèrent sur leur pas pour leur dire un dernier adieu. Repoussées par les baïonnettes anglaises, elles tombaient à genoux sur le rivage pour demander à Dieu de protéger leurs enfants.

Des scènes semblables se renouvelèrent à plusieurs endroits. Entassés dans des cales infectes, comme un vif bétail, les malheureux déportés furent jetés sur toutes les plages. Le Massachusetts, la Pennsylvanie, le Maryland en reçurent un grand nombre. On en transporta jusqu'aux Antilles. Le nombre des déportés s'éleva à sept mille Acadiens de tout rang, de tout âge, de toute condition.

La vengeance anglaise est-elle satisfaite? Non. Elle promène la torche par toute l'Acadie dont elle fait un désert. Les terres volées aux Acadiens sont données à des Anglais. "A peine les troupes anglo-américaines se furent-elles acquittées de la pénible exécution qui leur avait été confiée, dit un de nos historiens, que les soldats furent frappés de l'horreur de la situation. Placés au milieu de riches campagnes, ils se trouvaient néanmoins dans une profonde solitude. Les volumes de fumée qui s'élevaient au-dessus des maisons incendiées marquaient les lieux où, quelques jours auparavant, demeuraient des familles heureuses; les animaux des fermes s'assemblaient, inquiets, autour des ruines fumantes, comme s'ils eussent espérer voir revenir leurs maîtres; pendant de longues nuits les chiens de garde hurlaient sur ces scènes de désolation."

Nombre d'Acadiens réussirent à s'échapper et gagnèrent l'île Saint-Jean (Prince-Edouard). D'autres, en grand nombre, se retirèrent parmi les sauvages, puis se dispersèrent sur différents points du Canada.

3. — Vains prétextes pour justifier un grand crime.

Pourquoi les Acadiens n'ont-ils pas quitté le pays, de bon gré, puisque le traité d'Utrecht leur accordait cette permission? Parce que les gouverneurs anglais le leur ont toujours refusé ce droit. Onze pétitions adressées à l'autorité, pour obtenir de quitter le territoire devenu anglais, n'essuyèrent que des refus. Quatre tentatives échouèrent, grâce à la malveillance des gouverneurs.

Les Acadiens n'étaient pas loyaux à la couronne britannique, disent les historiens anglais. Accusation tout à fait fausse. De 1713 à 1755, on ne peut citer un acte séditionnel de la part de la population acadienne. Au contraire, c'est un écrivain impartial qui nous l'apprend, les Acadiens travaillèrent aux fortifications d'Annapolis-Royal, fournirent des vivres à la garnison anglaise, avertirent le colonel Noble, en février 1747, de la marche des Canadiens sur Grand-Pré.

Tout le monde sait que les Acadiens furent chassés de leur pays, souffrirent les horreurs de la déportation la plus cruelle, parce qu'ils voulurent rester catholiques et Français. Honneur aux déportés de 1755!

N° III.— ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

ART. I. — COMPOSITIONS FRANÇAISES.

A. — Récit de voyage.

L'Ange du P. R. Provincial et l'ange du petit Pierre.

Le 26 juillet 1906, descendait au Juniorat du Sacré-Cœur, un vénéré voyageur, le R. P. Tourangeau, Provincial du Canada, que plusieurs de nos lecteurs ont vu, mais qu'ils ne reconnaîtraient pas sans de nouveaux renseignements sur son identité.

Ajoutez à son menton une barbe noire, oui, d'un noir d'ébène avec ça et là quelques fils d'argent, longue de deux mois moins deux jours; appliquez sur sa lèvre une moustache coupée en brosse bien raide, supposez à son front la couleur "Peau rouge" énergiquement accentuée et au fond de tout cela, sous le sourcil, laissez le regard qui seul n'a pas changé puisqu'il est demeuré doux et clair autant que ferme et ouvert. Le climat peut bronzer les joues et durcir les mains, il ne touche point l'âme ni les yeux qui en sont le reflet. Vous avez de notre cher visiteur une idée assez juste.

Il arrive d'un bien long voyage.

C'est que la Province des Oblats de Marie Immaculée au Canada est vaste. Elle ne compte pas seulement des maisons de villes où la civilisation est achevée, telles que Saint-Pierre de Montréal, Saint-Sauveur de Québec, le Sacré-Cœur d'Ottawa, le Cap de la Madeleine de Trois-Rivières, elle va plus loin que les populations mélangées de Betsiamits, Maniwaki, Lac Saint-Jean, Mattawa, Témiscaming, elle s'étend jusqu'aux rivages de l'immense baie d'Hudson au fond des bois inexplorés qui couvrent le Canada. Là bas, sur les rivages où s'arrête l'océan Atlantique lorsqu'il s'est avancé dans les terres pour former les baies d'Hudson et James, vivent trois sortes de personnages: les commis de l'Angleterre et de la France pour le commerce des fourrures, les ministres protestants pour la perversion des âmes, les ministres catholiques pour leur conversion. Les peuplades dont on se partage les riches fourrures et les âmes sont les Algonquins et les Cris, Indiens pur-sang.

Les prêtres auxquels la Providence confia le dur travail de polir ces natures sauvages et de les mener au ciel, sont les Oblats de Marie Immaculée résidant à Albany ou dans les environs; et le Révérend Père Provincial, lorsqu'il partit le 28 mai pour Albany, allait y remplir un devoir de sa charge de premier supérieur: visiter les maisons de sa province. C'était le premier voyage du R. P. Tourangeau dans ces régions.

Et les anges?... Patience, nous y venons.

Lorsque le projet de voyage du R. P. Provincial fut connu du public, les journaux de Montréal publièrent en première colonne son portrait et réclamèrent la sympathie pour le missionnaire qui s'aventurerait dans les lacs et les montagnes où la sirène des steamers et la cloche des trains ne retentiront pas de longtemps sans doute.

Or, quelques jours avant le départ, le R. P. Provincial est appelé au parloir. Il descend.

Un petit garçon et une petite fille étaient là. Ils se lèvent: "Mon Père, dit le petit, en tournant sa casquette... je... je ne vous ai jamais vu... mais ce doit être vous le Père Tourangeau, ça me le dit."

— Tu as pensé juste, mon petit, je suis le Père Tourangeau. Et toi, mon enfant, quel est ton nom?

— Pierre L..., mon père.

— Quel âge as-tu?

— 11 ans, mon père.

— Et ta petite sœur?

— 10 ans... mais je vais vous dire pourquoi je suis venu. C'est-il vrai que vous allez faire un grand voyage chez les sauvages?

— En effet, mon brave, je vais chez les sauvages.

— Alors voulez-vous me prendre avec vous, mon père? — Et les yeux noirs du petit Pierre s'agrandirent et se fixèrent francs et inquisiteurs sur les yeux du Père Provincial.

"Mais, mon pauvre enfant, que viendrais-tu faire, si petit, parmi les sauvages?"

— "C'est pour s'accoutumer, mon père," — répondit vivement la petite sœur.

— "Pour s'accoutumer, mais à quoi?"

— Eh bien, oui; il veut être missionnaire."

— "Ah! tu veux être missionnaire, mon enfant!"

— "Oh oui, mon père."... Et dans ce "oui" il passa tout le cœur de l'enfant.

"Mais, Pierre, tu ne sais pas ce que tu demandes, reprit le Père Provincial, tu ne saurais faire plus de deux ou trois mille sans te fatiguer, et il y a d'ici Albany 1,350 milles. Toute le journée ramer dans un canot d'écorce qui peut chavirer à tout instant, sauter les rapides, coucher sous la tente, parmi les bêtes sauvages, et les maringcins, et les mouches, et la faim et la soif..."

Les yeux noirs s'agrandissaient toujours.

— "N'importe, mon Père, prenez-moi, j'aime ça, je veux m'accoutumer.

— Tiens, mon enfant, il y a un moyen de te contenter, tu vas voir. En ce moment-ci nous sommes six dans le palloir.

— Six?

— Oui six !—Nous trois d'abord ; et puis ton ange gardien, l'ange de ta petite sœur et le mien. — Pour les anges, tu le sais, il n'y a pas de difficulté. Ils descendent du ciel pour faire les commissions du bon Dieu, ils y remontent le temps de le dire ; ils n'ont pas besoin d'aviron, ni de traîneaux, ni de moustiquaires pour entreprendre de longs voyages... Il t'est facile maintenant de venir à la Baie d'Hudson. Comme tu ne fais qu'un avec ton ange gardien, envoie le me trouver là où je serai, et il viendra en ton nom...

— Oui, mais tout cela, ça ne m'accoutumera pas !

— Il est vrai, ça ne t'accoutumera pas, mon petit Pierre, ça ne t'accoutumera pas à marcher, à souffrir dans les grandes forêts et à y mourir peut-être ; mais ça t'accoutumera à aimer ces pauvres sauvages et à préparer ton cœur pour le beau jour où le bon Dieu t'enverra parmi eux grand et fort.

Pierre commençait à comprendre, et la petite sœur lui serrait les mains en lui disant : "Le Père Tourangeau a raison, Pierre, tu es bien trop petit pour aller si loin, tu enverras ton ange, cela, fera aussi bien."

Le R. P. Provincial acheva le chapitre des anges : "Donc, mon enfant, voilà comment nous reterons en correspondance. Tu réciteras des *Ave Maria* tant que tu pourras et tu diras à ton bon ange : "Va donc, lâbas, trouver le missionnaire, peut-être en ce moment est-il malade, ou bien a-t-il besoin d'un grand secours"... et moi de mon côté je dirai à mon ange gardien "Vole, à Montréal, arrête-toi, rue?... — Dorchester! — No...? — 98 — prends les prières du petit Pierre et offre-les au bon Dieu... Est-ce compris?..."

Oui, mon Père, c'est compris, bien compris. Je n'irai pas à la Baie d'Hudson ; mais mon ange gardien ira, oui il ira, car je l'enverrai et il aura de quoi vous porter.

D'une main qui tremble d'émotion le Père Provincial dépose sa bénédiction sur la tête des chers innocents et l'on se quitte, le cœur gros, de part et d'autre.

Tandis que le Père montait dans sa chambre en essuyant une larme, Pierre et sa petite sœur descendaient les marches du perron, la main dans la main, en parlant des anges.

Raconter les péripéties infinies d'un voyage de 1,350 milles dont 768 en chemin de fer et le reste en canot ou à pieds, tel n'est point

le but du présent récit. Aussi nous ne dirons rien de ces neuf jours durant lesquels notre Père Provincial, accroupi parmi les sacs aux provisions, un sauvage à l'avant du canot, un sauvage à l'arrière, descendit rivières et lacs qu'il ne pourra remonter qu'en dix-neuf jours; rien du soleil, de la pluie, des chaleurs et des gelées de ce climat bizarre.

Les voyageurs arrivent donc à Albany.

Après quelques jours de joie inexprimable de fils qui embrassent pour la première fois leur père vénéré, le R. P. Provincial décida d'aller faire la visite d'une mission secondaire située 100 milles plus haut, sur le littoral de la Baie d'Hudson.

Le Père Provincial, le P. Carrière d'Albany, alerte compagnon, trois sauvages et des provisions pour 4 jours lestèrent un canot d'écorce et l'on avironna dur sur les flots glauques de l'Atlantique.

Ponit d'incidents notables pour l'aller.

Le temps du retour étant venu, le Père Provincial, le Père Carrière, trois sauvages et des provisions pour 4 jours rechargèrent le canot d'écorce et l'on vogua vers Albany, cœurs contents et ciel en fête...

Mais voici que vers la fin du troisième jour, là-bas, au loin, venant de la direction d'Albany appaurent des moutons (style de marin) qui couraient à la crête des vagues. Une tempête! Vent contraire, flots affreusement brisés. C'est plus qu'il n'en fallait pour déterminer les sauvages, prudents comme trente-six serpents, à atterrir... c'était l'heure de la marée haute; le canot arriva, bousculé de houle en houle, au ras d'un bouquet d'arbres et l'on débarqua.

24 heures se passent. La tempête, contre les prévisions des voyageurs, ne s'apaise point. Une journée de voyage et une journée d'attente déjà, et des provisions pour deux jours... que faire? Prendre du poisson? L'océan est inabordable; tuer un gibier? pas âme qui vive sur la plage. Et voilà comment cinq infortunés, dont trois d'un air insouciant et deux d'un air plus qu'inquiet, interrogent l'horizon.

La mer qui s'en est allée à huit milles du rivage pour le reflux gronde à faire peur... six heures encore et la marée remonte plus furieuse que jamais. Le ciel est noir de nuages, le vent double sa véhémence, la toile des tentes claque à se déchirer; la pluie grésille sur les bagages.

Les sauvages, acclimatés aux jeûnes forcés après de copieux festins, dorment ou rêvent assez indifférents; mais les missionnaires plus réglés dans leur régime veillent, ils prient, ils se recommandent à la Providence des matelots, invoquent l'Etoile des mers.

Le matin la tempête rage de plus belle. Quand même le vent s'apaiserait bientôt c'est douze heures qu'il faudrait attendre encore sur le rivage, car la grève va en pente si douce qu'il faudrait patauger, en portant canot et utensiles, la distance de huit milles.

Les douze heures se passent, la marée est revenue et le vent hurle toujours, encore une heure et la mer se retirera. Mon Dieu! douze autres heures d'attente au moins sans vivres, sans abri. Impossible, c'est la mort assurée!

Le R. P. Carrière dit des chapelets, le R. P. Provincial récite son bréviaire, puis son rosaire. C'est le temps du reflux...

Soudain il se souvient: l'ange du petit Pierre! Rue Dorchester "O mon bon ange, vite allez là-bas recueillir les "Ave Maria" du cher innocent, et calmez la tempête, il le faut." —

Et je dis cet prière, nous racontait le P. Provincial dans un élan de ferveur dont je me serais cru à jamais incapable.

C'est fait! Le temps pour l'ange d'aller et venir, la prière est exaucée car aussitôt la houle se cabre pour retomber plus calme... Il ventait encore assez cependant pour effrayer les sauvages. Ils refusent d'obéir.

"En canot, dit le P. Provincial, la traversée sera heureuse, j'en réponds, j'en suis sûr."

Les sauvages se laissent faire et mettent à l'eau le frère esquif.

Ordinairement le vent qui s'élève sur l'eau vers midi ne fait qu'augmenter pour s'apaiser seulement sur les six heures, et il était une heure. Mais la prière de l'ange fut plus forte que la loi des vents et l'expérience des Algonquins. La tempête cessa et, comble de bénédiction, un autre vent se leva calme et régulier à l'arrière des voyageurs poussant le canot juste dans la direction d'Albany... tandis que les sauvages se récriaient de stupéfaction et que le Père Carrière répétait, comme affolé de joie, que jamais il n'avait assisté à pareil phénomène. Et tout alla si bien que l'on fit en 18 heures le trajet d'un jour entier; l'on arriva le matin de la fête de saint Jean-Baptiste, patron du Canada. Devinez la ferveur avec laquelle les deux Pères offrirent ce matin là le saint sacrifice.

Puissent ces modestes lignes dont le R. P. Provincial voulut bien contrôler les détails, inspirer à quelque âme en détresse sur l'océan du monde la résolution de se confier toujours à la main de son bon ange.

P. D., O.M.I.

Ottawa, 26 juillet 1906.

B. — *Élégie en prose.*

La Voix des Morts.

Novembre 1906.

Novembre, mois des frimas et des givres d'automne. La nature, hier vêtue des plus joyeux atours, a rejeté fleurs et verdure. La feuille jaunie s'est envolée, au gré des rafales, sur les chemins

déserts. Plus de chants au bccage, plus d'arôme au parterre... Ca et là, dans les froides allées des promenades, un rêveur s'en va solitaire, pensif. La bise des forêts siffle au voyageur attardé ses notes aiguës et monotones. Plus de rires d'enfants, plus de chansons de la fête; partout des airs lugubres, partout le deuil et la tristesse. On dirait qu'un monde étranger a pénétré soudain le nôtre, monde où la souffrance et l'amertume trôneraient en scuveraines. Mille plaintes que le cœur comprend semblent s'amnceler en un concert de mélopées vagues et sinistres qui font peur :

La voix des morts.

Entendez-vous l'airain sonner le glas funèbre? tantôt ses notes précipitées, bruyantes, remuent, jusqu'aux entrailles, l'homme distrait, comme un cri de douleur arraché dans les affres d'une lutte suprême. N'est-ce point Rachel pleurant sur ses enfants, parce qu'ils ne sont plus? une voix déchirante qui implore un souvenir, une larme, un secours?... Tantôt c'est une plainte douce et résignée, le calme qui suit la trop vive douleur, le long soupir d'un infortuné qui doit souffrir, d'une âme résignée... Entendez-vous les cloches qui carillonnent et tintent les glas? Comprenez-vous ce qu'elles disent au cœur compatissant? Entendez-vous.

La voix des morts?

Passant, arrête et salue. Vous qui êtes occupés aux choses de la terre, aux affaires d'un monde tout périssable, regardez, méditez un instant, au spectacle toujours antique et toujours présent du trépas d'un frère d'exil... Il passe le cortège funèbre. Un prêtre aux traits recueillis; un catafalque; un drap noir; des gémisséments, des pleurs, des cris inconsolables; une foule vêtue de noir. Noir, tout est noir; tout est profonde tristesse. — Près de vous passe, pour ne repasser plus, celui que vous avez connu... Entendez-vous

La voix des morts?

Riches et pauvres, rois et sujets, heureux et malheureux, laissez aujourd'hui les vains offices qui emplissent vos jours mortels. Venez au champ des morts allez au cimetière, sur les tombes où l'aurore, trop souvent seule, vient pleurer au retour du matin. — Silence! Toujours le silence. Oh, sont-ils vraiment là ceux qui étaient le monde hier et dont j'occupe aujourd'hui la place? ô éternel silence, quelle est forte ton éloquence! Silence? Que disais-je? Non, ils parlent les trépassés. Ces croix je les ai vu planter, ces couronnes je les ai portées, ces noms je les ai prononcés. Que d'âmes planent sur ces mausolées, l'âme des morts... Tombeaux alignés, entassés quidébordent de dépouilles, Saules pleureurs dont

les rameaux versent la fraîcheur sur les tertres funéraires, flamme qui brûle le soir près des pierres sépulcrales, froide bise qui gémit dans les cyprès, comme le râle d'une lente agonie... Vous qui savez le langage des tombes, entendez-vous

La voix des morts?...

Pourquoi ces fronts soucieux, ce regards vague et fixe, près de l'âtre, le soir, dans le palais doré comme dans la chaumière? Père que pleures-tu? Mère quel est ton rêve? Enfants, vous dont l'âge tendre n'est qu'espérances et rires, pourquoi ces larmes déjà? Pourquoi ces places vides, ce silence?... Ah! la flamme du foyer peut rayonner sa chaleur, au pied des hôtes groupées en cette soirée froides, les cœurs sont glacés. Il leur manque ce qui a réjoui un berceau, ce qui a partagé l'union sainte; le cœur, il écoute encore le babil de l'enfant ravi dans son printemps, les douces confidences d'un époux bien-aimé, le cœur entend toujours

La voix des morts!

Novembre, mois des trépassés!... L'asile de la prière, les temples catholiques ont dépouillé aussi les parures de fête. Novembre, mois des trépassés! les concerts de voix divines, les chants joyeux ne montent plus sur les nuées de l'encens vers les saints de l'Eglise du ciel. — Novembre, mois des trépassés, l'autel du sacrifice est nu. Des cierges allumés le soir, autour du catafalque, jettent aux vastes nefs une lueur tremblante. Des tentures noires semées de larmes et de croix décorent les ogives. Novembre, mois des trépassés: à chaque aurore, un prêtre — le prêtre il est toujours auprès de la douleur — un prêtre couvert de noir, monte à l'autel: des chants s'élèvent, lents et lugubres vers les voûtes qui frissonnent: supplications de la pénitence. — Novembre, mois des trépassés: Dans les psaumes funèbres, dans l'austère harmonie des orgues qui soupirent, chrétiens, entendez-vous

La voix des morts?

Mais, pourquoi notre terre s'est-elle emplie du souvenir des disparus? Pourquoi ces étranges appels?... Approchez, chrétiens, penchez-vous un instant sur l'abîme, au seuil de l'éternité. Ecoutez ces mille voix, ces cris de tourment: ils montent des profondeurs d'un gouffre de feu — oh, combien cruelles doivent être vos tortures, vous qui souffrez là-bas! — Ecoutez encore — "miseremini, miseremini mei," ayez pitié, ayez pitié de moi... "saltem vos amici mei": vous du moins qui êtes mes amis... "quia manus Domini tetigit me": ô vous du moins qui êtes mes amis, mère bien-aimée, enfants chéris, compagnons de ma jeunesse, vous tous qui pleurez mon trépas, ayez pitié, pitié de moi, parce que la main du Seigneur

s'est appesantie sur moi! oh, qui versera donc une goutte d'eau fraîche sur mes lèvres brûlantes? O vous qui pouvez tout pour moi, délivrez votre ami, désarmez le bras du Dieu saint: "miseremini, miseremini," entendez-vous

La voix des morts?

Oui, frères des trépassés, priez, priez pour les pauvres âmes. Ceux que vous aimez gémissent dans les tortures. Dans vos mains vous tenez leur sort. Chrétiens, priez pour les pauvres âmes; brisez les chaînes qui les rivent au lieu de la souffrance et de l'exil. Délivrez vos chers défunts; versez sur leurs flammes le calice du sang divin... Puissent les écho du ciel acclamer souvent, dans les hymnes d'allégresse éternelle, une âme envoyée par vos efforts au séjour du bonheur! Puissiez-vous, à l'heure où finira la lutte de votre agonie, être portés vers les divins parvis par un cortège d'âmes reconnaissantes, oh combien vous serez heureux d'avoir, ici-bas, entendu

La voix des morts!

P. D.

ART. III. — MOTS FRANCAIS DERIVES DU GREC.

IV.—*Anti* (prép.): contre, en face de.

1. **Antagoniste** (*agôn*, combat, lutte); d'où (*agonistes*: combattant): celui qui lutte "en sens contraire"; puis, adversaire, rival. — **Antagonisme**: état de lutte entre les personnes, les doctrines...
2. **Antarctique** (*arktos*, ourse, constellation): pôle sud ou méridionale — opposé à **arctique**, pôle nord ou septentrional.
3. **Antidiphthérique** (*diphthéra*, peau): sérum préparé contre la *diphthérie*: maladie contagieuse, caractérisée par la formation de fausses membranes sur les muqueuses du gosier: "angine couenneuse," si elle attaque le pharynx; "croup," si elle se porte sur le larynx.
4. **Antidote** (*dotas*, donné): contre-poison; et, d'une manière générale, "ce qui est donné contre, pour préserver de...": Le travail est l'antidote contre l'ennui.
5. **Antilogie** (*logos*, parole, discours): contradiction entre deux choses dites, deux idées.
6. **Antinomie** (*nomos*, loi): contradiction réelle ou apparente, entre deux lois, deux principes.
7. **Antipathie** (*pathos*, manière dont on est affecté): répugnance, diversité d'humeur.
8. **Antipodes** (*pous*, *podos*, pied): habitants de la terre qui ont les pieds opposés aux nôtres; par ext.: région opposée à celle que nous habitons.
9. **Antipyrine** (*pur*, *pyros*, feu): fièvre brûlante, ardente; ici, médicament qui abaisse la température du corps, qui coupe la fièvre.

10. **Antiseptique** (*sepsis*, corruption; *sépticos*, qui engendre l. putréfaction) : qui est propre à empêcher la putréfaction. — **Antiseptie**.
11. **Antithèse** (*thésis*, thèse, ce qu'on établit pour la discussion) : opposition de mots, de deux idées.
12. L'on forme, tous les jours, des mots nouveaux, avec ce préfixe *anti* :
- "En médecine"; pour signifier ce qui est propre à combattre, ce qui est bon contre : "anti-cholérique, — dartreux, — fébrile — scrofuleux..."
- "D'une manière générale," pour indiquer ce qui est contre, contraire à : "antiphrase", ironie, contre vérité; — "antipape"; faux pape; — "antimoine," contraire aux moines : métal blanchâtre; — "antisémite," contraire aux Juifs, descendant de S. m, fils de Noé... etc...

Enfin, il ne faut pas confondre *anti* (grec), marquant "opposition," avec *anti* : *anté* (latin), avant, marquant l'"antériorité." Ex. : **anti-chambre** (avant-chambre); **antidater**; **anticloiper**...

A noter aussi, **antéchrist** : antichrist : faux Messie annoncé dans l'Apocalypse, qui doit venir, avant la fin du monde, établir une religion *contraire* à celle du Christ.



V. — *Apo* (prép.) — en latin *ab* — marque "séparation, éloignement."

1. **Aphorisme** (*horizon*, part. prés : horizon qui *limite* la vue — et *aphorismos*, déimitation, ce qui sépare du reste (*apo*) : maxime renfermant un grand sens en peu de mots.
 2. **Apocalypse** (*apo, kalupsis*, qui cache, enveloppe; action de découvrir, de révéler) : s. f., livre qui contient les "révélations faites à saint Jean dans l'île de Patmos; apocalyptique : obscur.
 3. **Apocryphe** (*kruptos*, caché; d'où **crypte**, caveau souterrain) : mystérieux, inconnu, suspect, non authentique.
 4. **Apogée** (*gê*, terre) : le point où un astre est le plus éloigné de la terre; — degré supérieur d'une chose : "Etre à l'apogée de la fortune."
 5. **Apogée** (*logia*, discours, raisonnement) : discours qui éloigne ou écarte une inculpation; d'où *défense*, justification.
- Apologétique** : la partie de la science religieuse qui a pour objet de réfuter les attaques contre la religion.
- Apologue** (s. m.) : court récit en prose ou en vers, contenant une leçon de morale pratique, donné sous forme détournée (*apo*), le plus souvent par des animaux, ou des êtres inanimés que l'on personnifie.
6. **Apophtegme** (*phthegma*, parole) : émission d'un dit, d'une pensée de quelque personnage illustre; sentence, pensée remarquable.
 7. **Apoplexie** (*pléxis*, action de frapper) : paralysie, perte subite de connaissance, de sensibilité, de mouvement, résultant d'un transport au cerveau (*coup* de sang).
 8. **Apostat** (*status*, qui se tient loin, à l'écart), qui renonce à sa religion pour en embrasser un autre. — **Apostasie**; **apostatier**.

9. **Apostrophe** (*strophè*, tour, strophe) : "détour," mouvement par lequel l'orateur "se détourne" de la personne à laquelle il s'adresse pour en interpeller une autre, présente ou absente, même un chose inanimée. — Signe d'orthographe, la lettre élidée.

Apostropher : interpeller directement ; lui adresser des paroles désobligeantes, mortifiantes.

10. **Apothicaire** (*thèkè*, coffre, étui) : qui prépare et vend des médicaments. — **Apothicaire** (vieux). On dit **Pharmacie**, de *pharmakon*, remède.
11. **Apothéose** (*théos*, Dieu) : action de placer quelqu'un à part des êtres, de l'élever au rang de Dieu, déification. D'où action de décerner des honneurs extraordinaires.
12. **Apostolat** (*stellò*, j'envoie) : mission, ministère d'apôtre.

ART. IV. — LITTÉRATURE GRECQUE.

§ VI. — Les personnages de l'Iliade.

C. — *Agamemnon* et *Ménélas* ou les *deux Atrides*.

Celui-ci ne donne ses ordres aux princes qui ont librement embrassé sa cause, qu'avec douceur. Il use avec réserve du zèle qui les anime pour sa querelle personnelle, regrettant sans cesse les maux qu'elle attire sur eux. Aussi, il brûle d'exposer, en toute rencontre sa propre vie pour épargner la leur : noble vaillance, sage modération, langage de la tristesse, telles sont ses qualités morales.

Celui-là, chef suprême de la ligue, et s'annonçant sans le fastueux titre de "roi des rois," affecte toute la hauteur des prérogatives que ses égaux lui ont dévolues. Moins grand qu'il ne cherche à le paraître, il respire les vanités dont la suprématie enivre souvent l'humaine ambition. — Il se montre superbe dans ses discours, insultant dans ses réprimandes, insensible aux délicatesses de l'amitié, prompt à s'irriter, lent à oublier l'offense, vindicatif et aveugle dans ses ressentiments, dans son amour effréné de la puissance. — Son courage égale celui des héros qui le secondent, bien qu'il n'ait pas leur impétuosité bouillante. S'il se ménage dans le péril, il ne l'évite point, et sa prudence n'a rien de la crainte. On sent qu'il est plus soucieux de prolonger la durée de son pouvoir que celle de sa vie, et l'on est sans cesse tenté de lui répéter avec Racine :

Cette soif de régner que rien ne peut éteindre,
L'orgueil de voir vingt rois vous servir et vous craindre,
Tous les droits de l'empire en vos mains confiés,
Cruel ! c'est à ces dieux que vous sacrifiez.

D. — Nestor

Ce vieux guerrier domine la majesté du rang par la majesté de l'expérience et de la sagesse. Une longue habitude des dangers, auxquels il échappe victorieusement tant de fois, et des assemblées où il présida dès longtemps, le rend également propre aux combats et aux conseils.

La persuasion coule de ses lèvres en paroles "aussi douces que le miel"; ce que son élocution facile paraît avoir de trop verbeux caractérise partout sa vieillesse entraînée par l'abondance des souvenirs. Il a vu des temps qu'il croit meilleurs, des hommes qui valaient plus que ceux du présent, des exploits plus fameux que les prouesses des guerriers qui l'environnent, des malheurs, des périls plus grands.

Aussi, rien ne saurait abattre son courage, rien ne l'étonne. Et, toujours prête à éclairer les jeunes, sa mémoire, féconde en récits et en leçons, est comme la lumière vivante de l'armée. Il sait conserver son empire sur les cœurs, en gardant à chacun ses droits de préséance, et en limitant leurs justes prétentions par la douceur et la fermeté. Lui seul osera dire au bouillant Achille qu'il doit respect à Agamemnon, parce qu'il gouverne des Etats plus étendus, et au fier Agamemnon qu'il doit ménagement à Achille, parce qu'il est le plus valeureux des Grecs et leur plus ferme appui (I. 254-85).

Virgile, croit-on, songeait à Nestor, quand il traçait le portrait du sage conciliateur (En. I. 152). Et Horace l'avait peut-être dans ses souvenirs, en écrivant dans son *Art poétique*:

Laudator temporis acti,

Se puero, censor castigatoreque minorum (2. 173).

E. — Ulysse.

Parmi les chefs que Nestor aime à fréquenter, celui qu'il préfère est *Ulysse*, ingénieux dans les artifices du métier des armes, habile destructeur de villes, prudent jusqu'à la dissimulation, homme d'ont le courage, non moins constant que réfléchi, ne semble être qu'une qualité accessoire, un instrument de son active industrie qui se plaît à triompher dans les traverses difficiles et dans les ambuscades.

Sa valeur, bien que redoutable, est moins irrésistible que la force et les grâces insinuantes de son éloquence. Dans le choc des armes, on le signale au second rang parmi les braves, mais il est le premier au conseil.

Chez lui les dons de l'esprit sont accompagnés de l'orgueil chatouilleux qu'ils comportent naturellement. Avec quelle finesse le poète sait peindre ce défaut d'où naît l'irascibilité soudaine et une

susceptibilité ombrageuse ! Ainsi, Agamemnon courroucé parcourt les rangs, exhorte les principaux chefs à reprendre les armes et à pousser vivement l'attaque ; il rencontre Ulysse, qui n'a pas entendu le signal, lui reproche sa lenteur, l'accuse d'être plus prompt à dé-livrer qu'à combattre : blessé à la prunelle de l'œil, Ulysse lui ré-pond avec l'amère indignation de la valeur qu'on outrage. (IV. 338 ; XIV, 84).

F. — Diomède.

Atride passe ; et, trouvant Diomède dans la même inaction, le traite avec la même injuste sévérité ; mais celui-ci se tait. Sa bra-voure, au-dessus de tout soupçon, ne veut d'autre vengeance que celle de courir à de nouveaux exploits (IV, 380).

Mais que, plus tard, il voie son chef faiblir et opiner pour la fuite, il saura lui rappeler ses reproches, et les lui renverra avec une impitoyable logique (IX, 32). Ce fils de l'invincible Tydée, tout en-flammé d'un sang héroïque qui bout dans ses veines, brille de l'éclat dont le couvre une vaillance irrésistible, secondée par la vigueur de la jeunesse. La noble ardeur qui sait envisager les périls, les me-surer, les affronter sans pâlir, sait aussi bien s'arrêter généreuse-ment dans la mêlée, devant l'ancien ami qu'il reconnaît au rang des adversaires (VI, 119).

La fureur du carnage ne l'enivre point : il s'élançe en lion à travers les hasard de la victoire ; et son âme belliqueuse domine les péripéties les plus terribles des batailles. Vainqueur du dieu Arès lui-même il n'est le second des héros qu'à l'heure où reparait Achille.

G. — Les Ajax.

Comment la main de l'artiste, qui peint le magnanime Diomède, a-t-elle pu dessiner les deux Ajax sans retracer les mêmes traits ? c'est le secret du génie.

Encore l'inégalité de vigueur, d'audace, de témérité, distingue-ra-t-elle les deux frères l'un de l'autre. Le fils de Télamon, enhardi par la force du corps, se montre impitoyable et farouche ; l'emporte-ment brutal de ses sens ajoute à la férocité de son naturel. Il est avide bien moins de l'amour de la gloire que de la frénésie des batailles ; il s'aveugle en face de la mort que son bras robuste rejette sur tous ceux qui l'approchent, il ne frémit que de la retraite et des ténèbres où Zeus, qu'il ose braver, peut ensevelir les furieux accès de sa rage guerrière (XVII, 645).

N. B. — Que dire de **Teuocr**, si remarquable par sa valeur mêlée d'une juste prudence ? d'**Idoménée**, dont les ans ont ralenti les pas sans affaiblir l'élan du courage ? de **Patrocle**, dont la téméraire intrépidité est comme un rayon-ment de la splendeur de son invincible ami ?...

H. — Priam.

Quel que soit le dévouement de la mère dans le poème, comme nous le verrons, le cœur paternel semble ne pas lui céder en ce point.

Regardez Priam. Ce roi, que neuf années de luttes ont familiarisé avec toutes les horreurs, ne se sent pas la force d'assister au combat singulier entre Paris, son fils, et Ménélas (III, 304) : l'effort est trop grand pour son cœur de père. — Veut-il obtenir d'Hector que, renonçant à une lutte inégale, il mette entre Achille et lui les ramparts de Troie ? Son langage est celui de la faiblesse, de la peur, de l'affection dans ce qu'elle a de plus timide, presque de pusillanisme.

Or, ce fils est bientôt frappé à mort, traîné dans la poussière par le vainqueur. Alors, ne tenant plus compte de danger, le père, naguère si craintif, veut à tout prix sortir de Troie, se jeter aux pieds d'Achille, le supplier, lui demander pitié pour ce cadavre, si cher encore.

Cet homme, courbé par l'âge et la douleur, se relève de son deuil de plusieurs jours, trouve dans son cœur la force d'affronter le péril, de traverser les rangs ennemis, de baiser la main qui a tué son Hector. Ainsi ces âmes passionnées aiment tantôt avec la faiblesse et la timidité de la femme, tantôt avec l'énergie et l'audace les plus viriles.

Bref, une double auréole entoure le front auguste de Priam : celle du malheur dans toute son étendue, celle de la tendresse paternelle dans tout son héroïsme.

(A suivre.)

ART. V. — HISTOIRE D'ANGLETERRE.

Leçon VII. — Durant la guerre de Cent ans.

(Suite, v. p. 197.)

II. HENRI V de Lancastre (1413-22), fils aîné du précédent. —

a) "Heureux débuts." Son père lui légua l'ordre de faire la guerre contre la France. Il s'y prépara par un jour de prières dans la solitude, abjura aux pieds d'un moine les folies de sa jeunesse, s'entoura d'hommes habiles et expérimentés.

Il fit mettre en liberté le comte de March, et se l'attacha par ses bienfaits.

b) "Reprise de la guerre." — Henri demande à Charles VI l'exécution du traité de Brétigny ; sur le refus du roi, il débarque 50,000 hommes en Normandie (1415).

Siège et prise de Harfleur. — Puis, il remporte la victoire d'Azincourt (25 octobre 1415), véritable désastre où périrent 8,000 gen-

tilshommes français. — Deux ans après (1417), il s'empare de Caen, assiège Rouen, qui résiste durant sept mois (1419) et ne cède qu'à la famine.

Le traité de Troyes (1420) livrait aux Anglais presque toute la France. Mais la mort frappa le vainqueur au milieu de ses triomphes.

Il laisse la couronne à son fils, âgé de huit mois, qui est proclamé roi de France et d'Angleterre, avec ses deux oncles comme régents : le duc de Bedford à Paris, le duc de Gloucester à Londres. Cette régence va provoquer la Guerre des deux Roses, la perte de la France par Henri VI, trop jeune, et même la couronne d'Angleterre.

III. HENRI VI (1422-61) eut une longue minorité. — La guerre de Cent ans continuée quand même, amena les défaites françaises à Cravant (1423), à Verneuil (1424) et à la journée des Harengs (1429).

Les Anglais ont à leur tête Bedford, qui a sous ses ordres les plus vaillants *capitaines* de l'époque, Salisbury, Talbot, Armidel ; les ducs de Bretagne et de Bourgogne sont leurs alliés.

Les Français comptent d'illustres *généraux*, Barbazon, Dunois, La Hire, Xaintrailles, Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne. C'est Jeanne d'Arc que le Ciel envoya sauver Orléans, le roi Charles VII et la France.

Le *siège d'Orléans* commence en 1428 ; la ville résiste jusqu'à l'arrivée de la Pucelle, qui la délivre, 8 mai 1429. Elle bat les Anglais à Patay, et le roi de France est sacré à Reims, le 17 juillet.

Echec de Jeanne d'Arc devant Paris ; elle y est blessée. Elle se jette dans Compiègne, assiégée par les Bourguignons et est capturée dans une sortie (1430). Ceux-ci la vendent aux Anglais, qui la font juger et condamner ; elle est brûlée vive à Rouen (30 mai 1431).

— Bedford fait sacrer Henri VI roi de France, à Paris (16 décembre 1431) par le cardinal de Winchester, son oncle.

Mais le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, se détache des Anglais, au traité d'Arras (1435). Arthur de Richemont prend Paris (1436), et Charles VII y rentre, l'année suivante. Partout les Anglais subissent des revers.

— Par la "Trêve de Tours" avec l'Angleterre (1444-1449) : la Normandie et la Guienne restent aux Anglais ; mariage de Henri VI avec Marguerite d'Anjou, fille de René II de Lorraine.

— La dernière phase de guerre de Cent ans : 1. Prise de Rouen, 1449 ; bataille de Formigny, où Thomas Kyriel est vaincu et pris (1450). — 2. Conquête de Cherbourg et de toute la Normandie. — 3. Conquête de la Guienne, et prise de Bordeaux (1451). Les An-

glais y reviennent en 1452, mais sont vaincus à la bataille de Castillon, où leur chef Talbot, l'Achille anglais, est tué (1453).

Chassés de France, les Anglais n'y possèdent plus que la ville de Calais.

C'est l'année suivante que commence la Guerre des Deux Roses," que nous étudierons prochainement.

(A suivre.)

N° IV. — POESIES.

I. — A Corneille.

N. B. — L'année 1906 a salué le centenaire troisième du grand poète normand. Les amis des muses ont, à l'envi, chanté leur ancêtre.

1.

Salut, Corneille ! Avant ton siècle tu fus grand,
Car ton œuvre est le mont où déjà luit l'aurore,
Lorsque l'immensité des plaines n'est encore
Q'un rêve, enveloppé de brouillard transparent.

2.

Pour atteindre aux clartés altières de tes cimes
Il faut que le regard s'élève jusqu'au ciel,
Vers l'azur où fleurit d'un éclat éternel,
La neige des sommets et des âmes sublimes.

3.

Sur le roc indomptable et zébré de tes flancs,
La passion se brise ainsi que les orages,
Et, plus haut que le vol indécis des nuages,
Ta volonté s'érige en pics étincelants.

4.

Tu planes dans l'éther divin où l'on respire
D'un sang plus fort, les vents plus libres d'infini,
Dans la région vierge où l'aigle fait son nid,
Où la faiblesse humaine en rumeur vaine expire,

5.

Que, seul, l'âpre dessein des héros sut gravir,
 Ceux qui mirent l'orgueil plus haut que la tendresse,
 Ceux dont la gloire fut la plus chère maîtresse,
 Et qui désirant vaincre, ont vaincu leur désir.

6.

— C'est le *Cid*, déplorant aux pieds de sa *Chimère*
 De perdre son amour pour sauver son honneur,
 Mais qui brave, l'audace au front, le deuil au cœur,
 D'un effort surhumain la fortune inhumaine.

7.

— Le vieil *Horace* clame, en un seul cri vibrant,
 Que la mort est souvent le devoir de la vie,
 Que le père n'est rien, quand n'est plus la patrie,
 Que, du guerrier tombé le pays reste grand.

8.

— *Auguste* sur lui-même emporte la victoire,
 Et mieux que les clairons sacrant dans le soir d'or,
 A *Philippes*, son front lauré d'impérator,
 Le complot qu'il cublie assure sa mémoire.

9.

— Et c'est, sur le sommet suprême et radieux,
Polyeucte achevant l'ascension divine;
 Il hâte son suplice, et la douce *Pauline*
 Voit, par ses yeux fermés soudain, s'ouvrir les cieux.

10.

— *Tous*, ayant à la main ou l'épée ou la plume,
 Ils marchent au combat du pas égal des forts;
 Etouffant le regret, ignorant le remords,
 Si leur cœur est ému, leur regard reste calme.

11.

Leur parole et leur glaive ont les mêmes éclairs.
 Longtemps comme la foudre en leur sein condensée,
 On voit jaillir ardente et brusque, leur pensée
 Au double trait brisé de l'image et du vers.

12.

Leur âme quelquefois est un abîme sombre,
 Mais le contraste fait plus vive leur clarté,
 Et jette sur ton œuvre énorme la beauté
 D'un manteau de lumière avec de longs plis d'ombre.

13.

Sur tes hauteurs, rempart immense, blanc autel,
 Ils gardent au-dessus des faiblesses, des haines,
 Ceints d'un double parvis de sapins et de chênes,
 Le feu de sacrifice et d'amour immortel.

14.

Leurs vertus ont pour nous des leçons toujours neuves
 A qui veut fuir la honte en affrontant la mort,
 Et de ton faite altier, à plein cours, à plein bord,
 Des exemples toujours coulent comme des fleuves.

15.

En nos soirs accablés, c'est ton souffle lointain,
 Qui nous prend notre doute et nous rend l'espérance,
 Et qui réveille au cœur de nos guerriers de France
 La vaillance espagnole et le sang-froid romain.

16.

Et plus nous descendons les coteaux et les âges,
 Quelle que soit la pente, et l'heure, et la saison,
 Plus ton front, grandissant sans cesse à l'horizon,
 Voit se tourner vers lui nos yeux et nos courages.

17.

La nuit même à ton roc vient briser son flot lourd
 En écume d'argent, frissonnante et hautaine,
 Qui, du lent crépuscule à l'aurore prochaine,
 Laisse à ton front nimbé l'éternité du jour.

II. — Relégation.

A Pierre Corneille.

1.

Jadis, pour t'honorer, vieux poète historique,
 Le théâtre campait tes héros devant nous ;
 Nous mettions devant toi nos enfants à genoux,
 Qui te savaient par cœur avant leur rhétorique.

2.

Si l'on te délaissait un peu, dans les beaux jours,
 Pour ton heureux rival à la veine attendrie,
 Dès qu'un malheur public fondait sur la patrie,
 Corneille, c'est à toi que l'on avait recours.

3.

Vite on redemandait au *Cid*, au vieil *Horace*
 Le sursaut de fierté qui relève le front,
 Le beau geste et le vers qui le suit, rude et prompt,
 Et quelque ardent réveil des vertus de la race...

4.

Aujourd'hui le théâtre a d'autres favoris
 Qui châtouillent les goûts et les cœurs moins austères,
 Artistes raffinés, cuisiniers d'adultères,
 Dont les ragoûts poivrés font courir tout Paris.

5.

Pourquoi te jouerait-on, grand poète morose ?
 Tu ne fais pas d'argent et tu parles d'honneur ;
 Et nos fils ne voient plus en toi qu'un vieux gêneur.
 Qui n'a pas même eu l'esprit d'écrire en prose !

6.

Tu troublerais, d'ailleurs, notre idéal nouveau,
 Et tu contristerais nos moutons de La Haye,
 Dont les doux bêlements se plaignent qu'une haie
 Les sépare des loups qui convoitent leur peau.

.....

7.

Donc, on ne jouera plus tes fières tragédies ;
 Nos fils, demain soldats, ignoreront tes vers ;
 Et leurs sœurs, préférant les romanciers pervers,
 Iront à leurs époux en vierges averties.

8.

Mais on glorifiera ton nom dans cent discours.
 Ainsi que nos canons nos cloches s'étant tues,
 Nous avons tant de bronze à couler en statues,
 Que nous t'en dresseront à tous les carrefours.

9.

Maint poète poussif que ta grande ombre gêne
 Exhalera vers toi ses vers de mirliton ;
 Et, lorsque tu seras figé dans le fronton
 Du temple, ses oursons grimperont sur la scène.

10.

Quant à toi, relégué, là-haut, dans le ciel bleu,
 Brillamment couronné de ton tri-centenaire,
 Pourquoi te plaindrais-tu, Corneille?... On te vénère :
 Jadis on t'eût fait prince, et nous te faisons dieu.

N° V.—NOTIONS DE PHILOSOPHIE.

La loi.

La franc-maçonnerie, nous le savons, a pour dessein de ruiner la religion catholique. Toutes les mesures les plus odieuses et les plus tyraniques, la maçonnerie les prétend légitimes au nom de la loi.

1. — Qu'est-ce que la loi? "Un certain règlement de la raison en vue du bien public et promulgué par celui qui a le soin de la communauté." (S. Thomas) Ou encore: "Un précepte juste et stable suffisamment promulgué."

Ces deux définitions sont complètes, puisqu'elles expriment les caractères essentiels de toute loi, c'est-à-dire d'être un règlement de la raison, — donné par un supérieur."

En conséquence, il y a deux manières inexactes de définir la loi: — l'une qui, tout en affirmant qu'elle est une règle prescrite par la raison, en vue d'obtenir un bien, omet cependant la qualité indispensable de l'autorité chez celui qui porte la loi; — l'autre qui la fait consister dans la simple volonté du souverain.

Cette notion de la loi, qui est profondément erronée, a été propagée dans les temps modernes, par le fameux sophiste, J. J. Rousseau, qui fait découler l'autorité législative, abstraction faite de Dieu, de la libre volonté des hommes, c'est-à-dire de la volonté exprimée par les majorités.

C'est en vertu de ce faux principe que, de nos jours, nos assemblées parlementaires font les lois qui régissent les nations.

2 Mais les lois positives et gouvernementales, pour rendre légitime l'obéissance de la part des sujets qu'elles concernent, doivent nécessairement réunir certaines conditions qui regardent: — le législateur, — la matière de la loi, — la forme de cette loi.

a) — Le **législateur** doit avoir un pouvoir légitime sur les personnes pour lesquelles la loi est faite. Il suit de là que les lois obligent uniquement les sujets de l'autorité qui les a portées, et nullement ceux qui ne lui sont pas soumis et qui appartiennent à une autre autorité, soit civile soit religieuse.

Il faut encore que le **législateur** ait des pouvoirs légitimes par rapport à l'objet de la loi. Ce qui veut dire que la loi doit concerner des matières sur lesquelles le législateur a un pouvoir légitime. Si donc un législateur civil entreprend de légiférer sur des matières ecclésiastiques, dont la compétence appartient exclusivement à l'Église, il sortira de ses attributions et les lois qu'il promulguera seront

entachées d'injustice. Dans cette hypothèse, la désobéissance des sujets est parfaitement légitime.

b) — Au point de vue de la **matière**, la loi doit être juste, parce sans cela, elle enfreindrait la loi juridique naturelle qui est la règle objective de la justice, et la loi juridique naturelle ne saurait communiquer de la force à une loi qui lui serait contraire. — "La loi qui n'est pas juste n'est pas une loi" (S. Augustin). — "Une loi a la force d'une loi, autant qu'elle est conforme à la justice" (S. Thomas).

Pour qu'une loi soit juste, il faut qu'elle ne soit en opposition avec aucune obligation supérieure des sujets; — en d'autres termes, qu'elle soit honnête et qu'elle ne soit pas contraire à la religion" (S. Isidore).

Il faut aussi qu'elle soit nécessaire ou utile au bien public. Une loi, en effet, étant un règlement édicté en vue du bien public, ne saurait avoir le caractère d'une loi, si elle n'est ni utile ni nécessaire pour atteindre la fin vers laquelle doit se diriger la communauté.

3.— En vertu de tous ces principes, la loi de **séparation de l'Eglise et de l'Etat**, votée par la Chambre française, est une loi dont l'injustice est évidente.

Elle est injuste, en effet, par suite de son opposition au bien divin, à la foi divine révélée. Elle n'a pour les catholiques aucune force obligatoire en conscience. L'apôtre le dit en termes exprès: "Il importe d'obéir à Dieu plutôt qu'au hommes."

Elle est injuste, attentatoire aux droits sacrés de l'Eglise. Le pape, Pie X, l'a dit solennellement.

— "Nous réprouvons la loi, et la condamnons comme violant le droit naturel, — le droit des gens et la fidélité publique due aux traités, — et comme contraire à la constitution divine de l'Eglise, à ses droits essentiels et à la liberté, — renversant la justice et foulant aux pieds les droits de propriété que l'Eglise a acquis à des droits multiples, et, en outre, en vertu du Concordat."

Cette loi inique foule aux pieds les droits de l'Eglise, le droit à l'existence et à l'indépendance. Le droit d'existence a pour conséquence nécessaire le droit de propriété et d'administration. — Le droit d'indépendance entraîne celui de repousser toute ingérence étrangère dans cette administration, celui d'exercer sans contrôle civil ses pouvoirs législatifs, exécutifs, judiciaires.

4. — La **conclusion** s'impose, et la voici.

Si Dieu a établi le pouvoir civil pour gouverner la société dans

l'ordre temporel, Jésus-Christ a fondé l'Eglise pour que les hommes atteignent leur fin dernière.

On ne saurait donc dénier à l'Eglise ses droits à l'existence et à l'indépendance, sans dénier en même temps à l'homme le droit qu'il a de se diriger et d'atteindre sa fin suprême. Il faudrait autrement admettre que Dieu ne lui a pas donné tous les droits indispensables pour atteindre cette fin.

Le pouvoir civil — qu'on le considère dans le Parlement qui a voté ou dans le suffrage universel qui a ratifié — le pouvoir civil, a légitimé sur un terrain qui échappait à sa compétence.

Résister à une loi de ce genre ne serait donc pas une rébellion contraire à l'autorité, ni un acte illégitime.

No VI

I. — Romans condamnés.

VII. Dumas, Alex., père (1803-70). — Ce créole a écrit ou signé 257 volumes de romans et 25 volumes de drames. Le malheureux en est mort après avoir vécu comme un empereur... romain, gorgé de festins, de débauches et de scandales. C'est un viveur que rien ne gênait, ni Dieu ni diable, ni religion ni morale, ni histoire vraie ni respect de la vérité.

Son imagination est fertile, sa verve intarissable, la bonhomie charmante, le dialogue filandreux, le récit naturel ou prolongé à dessein, son style "à la diable," son audace illimitée jusqu'au sacrilège, le vide des idées d'une sonorité creuse immensément.

Les invraisemblances sont colossales, les atteintes au bon sens sans vergogne, les erreurs et les contresens historiques très graves: c'est un amuseur de fainéants, d'imaginations rêveuses, de sentimentalités morbides. A lire Dumas, l'on perd son temps, sa peine son plaisir; mieux vaudrait passer ce temps à gonfler des bulles de savon au bord d'une rivière, sûr du moins que ce n'est pas l'eau qui manquera d'abord, — ou à souffler sur des plumes pour les faire danser dans les airs.

Il est pitoyable qu'un homme qui n'a pas perdu la raison ait barbouillé tant de papier pour gâter le goût naturel du peuple, qui a du bon sens et de la probité.

A. On peut lire — si l'on y sent appétit — les ouvrages suivants: "Histoire de mes bêtes; la Bouillie de la comtesse Berthe; le capitaine Pamphile; Je hante la Pucelle (encore ces deux derniers ne sont pas exempts de certains détails drolatiques); Pages choisies."

On peut lire, mais avec précaution, ses récits de voyages: "Im-

pressions de voyage en Suisse; Excursions sur les bords du Rhin; Une armée à Florence; Nouvelles impressions de voyages (ou midi de la France); Le Spéronare (en Sicile); la Villa Palmieri (midi de l'Italie); En Russie."

C. Le décret de l'*Index* condamne tout le reste.

II. — Récit de voyage, juillet-août 1906.

I. — OTTAWA-WINNIPEG.

Prenez le train "Imperial Limited," à midi quarante à la gare centrale, à Ottawa. Il a quitté Montréal à 9.40 et a franchi 112 milles en trois heures: la vitesse approche donc de quarante milles à l'heure.

À 2.15, vous atteignez la jonction de Carleton, après avoir, sur la rive sud, remonté les sinuosités du cours de l'Ottawa, salué Britannia et sa baie ensoleillée, Bell's Corners, Stittville et Ashton-Carleton — du nom de l'ancien gouverneur général, au début de la conquête anglaise — compte une population de 5,000 habitants, et relie la capitale à Brockville sur le Saint-Laurent. On y voit des "moulins à scie" des ateliers de constructions pour le matériel de traction de la voie ferrée.

Prenant ensuite la direction du nord, toujours longeant la vallée où coulent les eaux claires de l'Ottawa jusqu'à Pembroke et au-delà, la rive est bordée de terrains bien cultivés par des colons d'origine anglaise, écossaise et allemande. Sur de légers et sonores ponts en fer, elle saute une série de ruissaux qui tombent en chantant des collines, sises à l'ouest et où l'on pêche à plaisir la truite et le masquinongé. Admirez, en passant, les modestes villes naissantes d'Almonte (3,500 h.), de Pakenham (2,000), d'Arnprior (4,150), ateliers et manufactures de lainages, où l'artisan et l'ouvrière vous jettent au hasard un coup d'œil furtif qui n'arrête point le mouvement habituel de leurs mains pressées au labeur. Renfrew (3,500 h.) est un embranchement qui conduit à Eganville et à Kingston, sur le Saint-Laurent au sud, région riche en minerai de fer.

À 4.15, nous voilà à Pembroke (6,000 h.), siège d'un évêque catholique, gaiement assise sur l'Ottawa, qui reste navigable au-dessus et au-dessous de la ville. C'est le centre le plus important du district, en vertu de ses diverses industries, du trafic de bois de construction et de son point de rattachement avec les régions du nord. L'activité commerciale utilise toutes les chutes et les moindres pouvoirs hydroliques.

La rivière la Chaux, Chalk River, où l'on arrive à 5 heures et demie, est le terminus de la division est et inaugure la belle et pit-

toresque région des grands lacs, du lac Supérieur surtout. Il y a ici une rotonde pour les locomotives du Pacifique canadien.

Il est près de huit heures du soir quand on atteint l'ancien poste de la traite des fourrures de la Baie d'Hudson, Mattawa (1,600 h.). L'embranchement de Témiskaming vient s'y greffer sur la ligne principale; et des vapeurs attendent voyageurs et explorateurs, chasseurs et pêcheurs, dans la direction de Halleybury, de Kipawa, de Timagami, vers les nouvelles et riches mines d'argent de Cobalt... Au sud de la voie ferrée, le gouvernement de Toronto a réservé le *Parc algonquin* pour le bois et la chasse. A Mattawa, il faut dire adieu à l'Ottawa et la ligne prend la direction du Lac Nipissing, à travers un paysage quelque peu sauvage et tourmenté, semé de lacs et de cours d'eau rapides. Sur le parcours, l'on distingue des moulins, des champs cultivés, des fermes jeunes encore, des localités récentes comme Eau Claire, Bonfield, Corbeil et Cliffe. A un mille de Cliffe, court l'artère du Grand Trunk, qui vient de Toronto à la jonction Nipissing, sur les bords des lacs Simcoe et Muskoka: à North Bay, elle rejoint le Pacifique canadien.

Il est 9 heures et demie, lorsque le train arrive à North Bay, siège d'un nouvel évêché, ville principale du Nipissing, située sur le lac du même nom qui mesure 90 milles de long sur 20 de large (5,000 h.). C'est un rendez-vous de chasse et de pêche, le point de rattachement d'un tronçon du chemin de fer provincial, le Témiskamingue et Nord d'Ontario. L'on repart à 10 heures et il pleut: il faut se coucher. Déjà le nègre — appellation qui ne convient guère qu'au timbre de voix des *porters* des Pullman: ce sont tous des mulâtres — prépare les couchettes nocturnes. C'est un type jovial, fort comme un tueur, fier de ses fonctions comme un coursier de prince bien enharnaché, serviable et obséquieux en vertu du pour-boire qu'il escompte et compte d'avance dans son esprit; rien n'abat sa bonne humeur et son rire franc égaie les plus sérieux.

La région que l'on traverse de nuit est, paraît-il, pittoresque et agreste: entre deux sommeils, l'on entend la voix du conducteur murmurer les stations d'arrêt: Verner, Warren, Sudbury (3,000 h.), embranchement de la ligne du Sault-Sainte-Marie. A quelques milles de Sudbury sont les riches gisements de cuivre, de nickel, et de minéral de fer, les plus riches du monde. De minuit à six heures du matin, l'on passe une quinzaine de stations, entre autres Phelan, Cartier, Bisco et l'on arrive, au soleil levant, à Chapleau (750 h.), qui remémore le nom du célèbre cratère canadien.

Jusqu'à Port Arthur et Fort William, le paysage est varié, pittoresque, grandiose parfois: la voie ferrée a été coupée dans les promontoires qui s'allongent dans les eaux paisibles du Lac Supérieur, avec une irrégularité surprenante. Il arrive souvent que le train contourne l'anse profonde, et qu'il revient, en serpentant presque à

son point de départ, de l'autre côté de l'anse. L'on ne compte pas moins de *trente* stations, dans ce trajet, où l'on admire alternativement les accidents de terrains et la profondeur sans limites du Lac majestueux.

Dix minutes ou trois milles seulement séparent Port Arthur de Fort William (7,500 h. dans chacun de ces ports). L'on aimerait peindre l'agrément de ces sites, où affluent, par voie d'eau et par terre, les touristes et les voyageurs de commerce. Depuis longtemps, la Compagnie de la Baie d'Hudson y avait établi ses quartiers généraux de communication avec Owen Sound et les Etats-Unis.

Puis l'on franchit, en toute vitesse, la région si pittoresque des Lacs des Bois : lacs, rapides, forêts, mines, îlots ! En 1870, le général Wolseley conduisit une armée à travers ces fondrières, ces marais et ces bois, sur un parcours de 400 milles. Le paysage, sans être grandiose, présente des tableaux imprévus, pleins de grâce et de variété. L'on exporte chaque année, de ces régions, une énorme quantité de gibier de toute sorte, de poissons, de planches et de matériaux de construction. Quand on a dépassé Kenora (5,000 h.), adossé à une colline assez élevée, la culture des céréales s'élargit en plaines magnifiques : l'aspect de ces régions présage déjà, aux approches de Winnipeg, l'immense plateau des prairies dénudées.

On atteint enfin Winnipeg, l'ancien Fort Garry, (100,000 h.), à la hauteur de Saint-Boniface (4,500 h.) sur un pont jeté sur la Rivière Rouge, après avoir salué *soixante* stations depuis Fort William. La grande ville est assise au confluent de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine ; toutes deux navigables aux steamboats. C'était jadis le centre des opérations commerciales de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Malheureusement la division des rues centrales est complexe ; mais l'aspect de l'ensemble est imposant. La rue principale est superbe de largeur et d'édifices gigantesques qui la bordent ; beaucoup d'avenues s'allongent à perte de vue, plantées d'arbres qui attendent leur développement normal pour verser aux passants leur ombrage. La voie ferrée, avec ses "élévateurs," ses moulins, ses hangars de marchandises, offre du haut du pont qui la surplombe un coup d'œil vraiment féerique : on compte *cent dix* voies différentes ! Que l'on juge du trafic énorme dont Winnipeg est l'âme et le cœur. Chaque jour y déverse des centaines d'émigrants, provenant de toutes les parties du monde ancien et nouveau : nous avons vu défilé des Européens, durant l'espace d'une longue heure, descendant tous de plusieurs trains qui les apportaient de l'est. Tout y est d'une cherté stupéfiante : l'argent afflue, sans doute, et la misère y côtoie la richesse et l'exploitation éhontée de l'étranger. Des nuées d'Israélites y ont placé leurs cages pour la proie. Les catholiques de toute langue exodoient les protestants de toute dénomination. Le mouvement est intense dans les rues, dans les chars élec-

triques, dans presque toutes les directions. C'est le siège du gouvernement local du Manitoba, des hautes banques, des Compagnies de toutes sortes, des industries les plus diverses. Il y a cinq paroisses catholiques : 2 irlandaises, allemande, polonaise, canadienne.

Sans doute, Winnipeg est une belle et grande ville, assise dans une immense plaine, sur les rives de deux cours d'eau sans transparence mais bien utiles et utilisés. Saint-Bcniface, siège de l'Archevêché catholique nous a, au contraire, semblé inabordable dans le négligé de ses rues et de ses routes impraticables. L'avenir sans doute compte sur les développements et les améliorations les plus urgentes.

(A suivre.)

LA CONFERENCE DU R. P. LALANDE.

Qualités et Travers.

29 sept. 1906.

Nos vieux manuels de littérature, ceux d'il y a vingt ans, — dans notre siècle de vie intense, en vingt ans, on vieillit beaucoup, — rappelaient à la jeunesse cet axiome de je ne sais quel auteur : "L'esprit sert à tout et ne suffit à rien." Jeunes élèves, nous acceptions alors cette sentence, et tant d'autres, sur la foi d'autrui : hommes faits, il nous est permis d'en vérifier la justesse par notre propre observation.

Pour élaborer un travail comme celui que nous a servi la verve du P. Lalande, dans la soirée de dimanche dernier, il faut infiniment plus que de l'esprit : l'esprit ne suffit à rien ! Et pour administrer des vérités austères, dures même, à un auditeur venu comme à un banquet intellectuel, on ne saurait y mêler un miel plus excellent que l'esprit pour en édulcorer l'amertume : l'esprit sert à tout !

Allez donc vous fâcher contre un homme aimable qui vous assène de grosses vérités, mais qui vous amuse malgré vous ! Vous sentez à la fin qu'il vous tombe sur la tête comme des coups de massue, mais vous entendez encore murmurer à votre oreille les phrases caressantes du commencement. Ce bon Père hésite tout d'abord à peindre les *travers* des Américains. Scrupule de fin jésuite ! Il ne s'agit pas des Canadiens français : soyons tranquilles. Et, pour se faire pardonner la liberté d'en médire, il nous avertit qu'il les *aime*, ces chers Américains. D'ailleurs, ils ont des *travers* ; mais les qualités ne leur font pas défaut. Et les Canadiens français ? Ah ! les malheureux, ils prennent le contre-pieds des qualités de leurs voisins et copient servilement leurs défauts. Donc il se trouve, en fin de compte, que le conférencier dit plus de mal de nous que des Américains. Certes, le P. Lalande doit nous *aimer* beaucoup !

L'exorde, — si tant est qu'on peut appeler de ce nom les jolies caracoles qui amènent l'auditoire à l'entrée du sujet, — l'exorde ne fut pas précisément biblique. Un mot assez terne d'Anatole France servit, pour ainsi dire, de texte; un mot qui devait "jeter de la lumière sur les intensions" de l'orateur. Anatole France!... Je me demande si certains auditeurs peu au courant n'ont pas pris le fameux romancier pour quelque Père de l'Eglise. D'autant plus que le Révérend Père s'est bien donné garde de scandaliser les âmes mal averties en accolant quelque épithète irrévérencieuse au sceptique et immoral auteur des "Opinions de M. Jérôme Coignard."

Sans beaucoup de transition, de Paris on passe à Londres; de l'insouciance du lycéen qui oublie de préparer son baccalauréat aux calculs profonds de la politique de Westminster. L'orateur nous présente en raccourci l'explication historique de *l'impérialisme*. Exposé clair, précis, instructif. En cela, rien d'étonnant, puisque le P. Lalande est un homme très informé, puis un professeur, et, par le fait même, exercé à faire entrer des idées dans la tête de son prochain. Je ne m'arrêterai pas, pour me rendre compte de leur solidité, à palper les liens logiques qui unissent cet aperçu politique au vrai sujet de la conférence. Il n'y a là qu'une intéressante parenthèse, l'orateur nous en avertit. Aussi bien, dans une simple cause-rie, il n'est pas bien d'examiner à la loupe si l'auteur a fortement bouloigné la jointure de toutes ses idées principales.

Dans l'esprit du R. P. Lalande, l'impérialisme anglais ne vient ici qu'à titre de symbole. C'est un corps diaphane à travers lequel on entrevoit mieux un autre impérialisme, moral celui-ci et tout autrement dangereux que les visées politiques d'un Disraëli ou d'un Chamberlain. L'assimilation latente et sûre des Canadiens-français par le peuple américain, tel est le grand péril de l'heure présente. Par suite de notre position géographique et de nos relations courantes avec la République voisine, l'esprit, les mœurs, les doctrines des Américains nous envahissent, nous pénètrent et nous transforment dans le sens qui n'est pas celui du véritable progrès. Pour comble de malheur, cet envahissement qui, si vous voulez, cet impérialisme nouveau jeu, s'effectue conformément à l'inclination qu'ont la plupart des hommes, en morale comme en littérature, à imiter plus aisément les défauts que les qualités de leurs modèles. Les Américains souffrent de certains travers: nous sommes en train de les avoir; ils n'ont pu atteindre à leur immense prospérité matérielle sans des qualités solides: nous nous gardons bien de nous les approprier. Ce parallélisme, un peu attristant pour nous, l'orateur le développe avec beaucoup d'esprit et de sagacité. Il nous découvre les petites misères de notre vie sociale; il les photographie, pour ainsi dire, puis il nous dit fermement: regardez votre image. Eh! bien,

oui, regardons la encore une fois, et même souvent, pour nous connaître, nous humilier et nous corriger.

C'est donc entendu, il existe des vertus aux Etats-Unis. Comme autrefois les Juifs, ne soyons pas surpris s'il sort quelque chose de bon de la Gallilée. Allons à l'école des Américains.

Chez eux, plus qu'en tout autre pays, il n'y a pas de sot métier, en ce sens que la qualité inférieure d'un métier n'influe pas la considération du citoyen. Toute vie est honorable, pourvue qu'elle soit vécue par un homme de valeur. Ce n'est pas la profession qui ennoblit le professionnel, mais le professionnel qui honore la profession. Chez nous, c'est tout l'opposé. Un préjugé funeste veut que la culture de l'esprit soit incompatible avec les travaux manuels ou mécaniques. Si vous faites un cours classique, votre sort est jeté: vous n'aurez pas de place sous le soleil sans être ou notaire, ou médecin ou avocat. Avocat sans cause, médecin sans clientèle, notaire pauvre comme un rat d'Eglise? Peu importe, vous êtes un gros *Monsieur*, qu'une maman vaniteuse voudra pour sa fille de préférence à l'intelligent cultivateur ou au riche négociant. Une pareille manie serait incompréhensible aux Etats-Unis. Là encore, on habitue l'enfant à se débrouiller, à compter sur son travail pour vivre, à se forger soi-même son avenir. Il faut que le jeune américain, même millionnaire sache faire quelque chose. La fortune peut se fondre, mais l'homme qui sait employer son temps est toujours assez respectable et riche: "Time is money." Dans nos foyers canadiens, par contre, dans ces nids doux et chauds, on dirait que l'éducation se résume dans cette tendance unique: épargner tout effort à l'enfant. Ces pauvres petits ont bien le temps de souffrir! Quand leur héritage ne suffira plus aux besoins de la vie, ce sera l'heure, pour eux, de se débattre. L'Américain, lui, condamnerait cette fausse tendresse. Il n'approuverait pas, non plus, le goût qu'on les Canadiens français de fureter dans la vie d'autrui, d'exercer sur tout leur enquête et de tenir sans cesse les yeux à la fenêtre pour surveiller leurs voisins. Si les affaires des Américains réussissent à merveille, c'est sans doute qu'ils ont la pudeur, au moins dans le vie privée, de se mêler de leurs affaires. Cependant, une quatrième qualité a peut-être concouru davantage à leurs succès, c'est la façon noble, loyale, dont ils se font concurrence. La réussite d'un Yankee ne comporte aucun effort déprimant sur ses compatriotes. On connaît les voies par lesquelles tel individu est arrivé aux charges publiques, à la fortune; on se lance à sa suite pour se hausser jusqu'à lui et faire l'égalité *en haut*. Dans notre pays de rivalités envieuses et de divisions, si un Canadien monte quelque degré de l'échelle sociale, on pâlit de son ascension, on voudrait le déloger et le rabaisser au rang de la médiocrité commune pour faire l'égalité *en bas*. Quelle étroitesse d'esprit! quel principe dissolvant! Il suffit d'un pareil virus pour paralyser la marche en avant de tout un peuple.

Tel est le premier tort des Canadiens français, ils ne profitent pas des beaux exemples que leur donne la république américaine.

Une tentation me vient ici d'évoquer, à propos des fortes leçons du R. P. Lalande, le souvenir d'une autre république féconde, à son époque, en précieux enseignements.

Thucydide, dans un endroit de son "Histoire de la guerre du Péloponèse," met dans la bouche de Périclès l'éloge des Athéniens morts la première année de la guerre. On s'attend que l'orateur va louer les héros tombés pour la patrie. Mais non; il commence par vanter les qualités sociales d'Athènes: "La constitution qui nous régit, dit-il, n'a rien à envier aux autres peuples; elle leur sert de modèle et ne les imite point. Elle a reçu le nom de démocratie, parce que son but est l'utilité du plus grand nombre et non celle d'une minorité. Pour les affaires privées, tous sont égaux devant la loi; mais la considération ne s'accorde qu'à ceux qui se distinguent par quelque talent. C'est le mérite personnel, bien plus que les distinctions sociales, qui fraye la voie des honneurs. Aucun citoyen capable de servir la patrie n'en est empêché par l'indigence ou par l'obscurité de sa condition."

"Libre dans notre vie politique, nous ne scutons pas avec une curiosité soupçonneuse la conduite particulière de nos concitoyens." Ne croirait-on pas entendre notre conférencier célébrer les vertus de l'Oncle Sam? On était loin de penser qu'il existât, chez les Américains, quelque point de ressemblance avec les antiques Athéniens, merveilleux peuple d'artistes que le monde ne reverra plus.

En ce qu'il importe de retenir de ce rapprochement, c'est que Périclès, dans son exorde, attribue la grande prospérité d'Athènes précisément aux idées larges de son esprit public: "Les combats et les exploits qui nous ont valu ces conquêtes, je les passerai sous silence... Mais le régime qui nous a fait parvenir à ce degré de puissance, "les institutions et les mœurs qui ont rendu notre ville si florissante," c'est ce que j'exposerai tout d'abord." Donc, Athènes a grandi, grâce aux excellentes dispositions qui animent les citoyens dans la vie privée comme dans la vie publique. D'après le R. P. Lalande, les Américains doivent en grande partie leurs fabuleux succès, en politique et en économie sociale, à un certain nombre de qualités naturelles tout à fait dignes d'imitation. Et nous, Canadiens français, nous sommes menacés d'être absorbés comme peuple parce que, au lieu de prendre à nos voisins ce qu'ils ont de bon, nous laissons s'introduire dans nos mœurs leurs travers absolument détestables. C'est là notre deuxième tort.

Quels sont ces vilains *travers* qui, semblables à des coulées de scorie, s'échappent de l'énorme creuset américain pour se répandre dans notre paisible province de Québec?

C'est d'abord l'*utilitarisme* dans lequel se consomment toutes

les énergies individuelles : l'argent et le bien-être, telle est la fin dernière de l'activité nationale ; c'est l'*individualisme*, pour qui le "struggle for life" est une religion, mais qui tourne bientôt à l'écrasement du plus faible par le plus fort, à la ruine de la dignité chrétienne et à l'indépendance précoce de l'enfant ; c'est la *réclame* érigée en système, véritable débauche d'annonces, où s'étalent effrontément l'exagération ou le mensonge ; c'est le *journalisme* illustré dont le rôle principal est l'information et le produit dominant, le sensualisme ; enfin, on devait s'y attendre, c'est le mariage du catholicisme avec la civilisation moderne, sans le privilège, reconnu ailleurs, du divorce. Je ne fais là qu'une sèche énumération, malheureusement. Il faudrait voir le distingué Jésuite disséquer ces plaies dans leur réalisme, plaies redoutables qui s'étendent du colosse américain sur notre jeune et encore vigoureux corps social.

Quelque beau jour, nous l'espérons, le R. P. Lalande reviendra traiter devant nous cet autre sujet non moins important : *les remèdes*. Alors, nous essaierons d'apprécier la riche variété de son style, son vocabulaire "*free for all*" dans lequel entrent des mots de toute provenance, même les plus rares, pourvu qu'ils donnent mieux la sensation de la vie, sa mimique d'une culture ultra moderne, où s'égare bien certain geste à l'allure de passe-passe, mais qui, en somme, ferait une bonne leçon pour des élèves de rhétorique. Nous rendrons hommage à son talent d'observation, à son patriotisme et à tout ce qui en fait un délicat et charmant causeur. Mais surtout, avant de monter sur des échasses, l'humble critique ira l'applaudir avec toute la population lettrée de Saint-Hyacinthe. — *Courier de Saint-Hyacinthe*.

JEAN-MARIE.